

BUDGET 2023 de la Fédération suisse de gymnastique



PLUSQUEDELGYM

Contenu

Page

Commentaire sur le budget 2023

3

1. Plan du compte d'exploitation 2023

4

2. Plan du compte d'exploitation 2023 - Annexe

5

3. Comparaison des budgets bruts et nets des divisions

11

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE FSG

Commentaire sur le budget 2023

Introduction

Les trois dernières années ont été marquées par la pandémie mais également par le processus de changement entamé à la fédération suite aux « protocoles de Macolin » et par une guerre sur le continent européen qui entraîne avec elle d'importants changements sociétaux et économiques. Ainsi, la direction et le comité central se sont-ils retrouvés dans une situation extrêmement compliquée lorsqu'il s'est agi de planifier le budget 2023.

L'aide financière apportée par la Confédération pour maîtriser la pandémie a permis aux structures gymniques de résister sans grand dommage. En 2023 également, les fédérations sportives nationales pourront compter sur des aides financières dans le but de revitaliser le sport ; cependant, au moment de préparer le budget 2023, les critères d'octroi de ces aides n'étaient pas tout à fait clairs. En ce qui concerne l'orientation à donner, la FSG a toutefois pu faire valoir son point de vue auprès de Swiss Olympic. A l'heure actuelle, on peut s'attendre à un montant de 4,3 millions de francs au titre d'aides financières de la Confédération mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que la mise en œuvre de ces projets ambitieux dépend de la disponibilité de ces fonds. Le cas échéant, il faudra adapter nos projets en fonction des moyens disponibles.

Dans l'ensemble, il convient de relever qu'il faudra adapter les ressources en raison des défis et exigences croissants. 4,8 équivalents plein temps supplémentaires sont encore prévus, pratiquement exclusivement pour le développement du sport dans les divisions de l'encouragement du sport, de la formation et de la mission olympique.

Le déficit budgétaire prévu s'explique par les investissements à réaliser, la réorientation du domaine du sponsoring et la perte des effectifs non encore comblée (résultat de la pandémie).

Le budget global pour 2023 s'élève à tout juste 30 millions de francs (comptes des commissions inclus) et prévoit un excédent de dépenses de 692'319 francs.

Réflexions et motion

Les investissements à réaliser suite à la pandémie, l'adaptation des ressources en raison de l'évolution des exigences ainsi que les effectifs à la baisse suite à la pandémie expliquent le déficit budgétaire présenté. Avec 7,1 millions de francs, l'organisation dispose d'un capital très solide.

Au printemps 2022, le comité central et la direction ont intensément travaillé sur la planification financière, et nous sommes d'avis que malgré le déficit projeté de 692'000 francs, la situation financière de la FSG permet d'effectuer les dépenses et investissements nécessaires. Toutefois, nous sommes conscients que nous devons retrouver un budget équilibré à moyen terme.

Dans le cadre de l'Assemblée des délégués du 22 octobre 2022 à Soleure, le comité central demande d'approuver le budget 2023 présenté.

Pour obtenir des informations détaillées ou des documents sur le budget 2023, prière de vous adresser au chef des finances et des services, Kurt Hunziker, qui se tient volontiers à votre disposition

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE



Fabio Corti
Président central



Felix Mangold
Responsable des finances
au comité central



Kurt Hunziker
Chef des finances et des services

Aarau, le 6 juillet 2022

Budget 2023

1. Plan du compte d'exploitation 2023

Compte d'exploitation	Details Annexe	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Comptes 2021	%
Donations reçues	2.1	15'000	0.1	15'000	0.1	8'000	0.1
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-	-	-
<i>dont libres</i>		15'000	0.1	15'000	0.1	8'000	0.1
Contributions du secteur public	2.2	7'384'170	36.3	3'199'740	20.3	5'606'116	37.2
Cotisations des membres	2.3	8'962'460	44.1	9'168'850	57.9	7'245'448	47.9
Recettes des livraisons et prestations	2.4	3'958'727	19.5	3'439'162	21.7	2'230'125	14.8
Produit d'exploitation		20'320'357	100	15'822'752	100	15'089'689	100
Contributions et donations versées (charges de salaires inclus, sect. 2.6-2.8)	2.5-2.8	12'973'655	61.7	10'078'962	61.9	8'398'064	55.3
Charges de personnel administration	2.9	3'209'851	15.2	3'303'368	20.3	3'150'661	20.8
Dépenses en matériel	2.10	4'186'520	19.9	2'399'948	14.7	3'118'624	20.6
Amortissements	2.11	678'850	3.2	502'768	3.1	496'319	3.3
Charges d'exploitation		21'048'876	100	16'285'046	100	15'163'668	100
Résultat d'exploitation		-728'519	-3.6	-462'294	-2.9	-73'979	-0.5
Résultat financier	2.12	55'500	0.3	55'500	0.4	152'867	1.0
Résultat grandes manifestations / projets	2.13	-30'000	-0.1	10'000	0.1	-6'190	0.0
Résultat exceptionnel	2.14	-1'000	-0.0	-1'000	-0.0	-38	0.0
Résultat hors exploitation	2.15	7'700	0.0	5'000	0.0	-413'720	-2.7
Résultat avant variation du capital des fonds		-696'319	-3.4	-392'794	-2.5	-341'060	-2.3
Variation du capital des fonds	2.16	4'000	0.0	9'000	0.1	4'055	0.0
RESULTAT ANNUEL		-692'319	-3.4	-383'794	-2.4	-337'005	-2.2

Budget 2023

2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023

	Budget 2023	%	Budget 2022		Compte 2021	%
2.1-2.4 Produit d'exploitation	20'320'357	100	15'822'752	100	15'089'689	100
2.1 Subventions perçues	15'000	0.1	15'000	0.1	8'000	0.1
dont libres	15'000	0.1	15'000	0.1	8'000	0.1
2.2 Contributions du secteur public	7'384'170	36.3	3'199'740	20.3	5'606'116	37.2
Swiss Olympic, Cotisation office fédéral du sport	580'000	2.9	565'000	3.6	515'000	3.4
Swiss Olympic, subv. Office fédéral du sport envers des tiers	-110'000	-0.5	-105'000	-0.7	-110'000	-0.7
Swiss Olympic, Cotisation Sport Toto	1'267'500	6.2	1'520'000	9.6	1'518'000	10.1
Swiss Olympic, subv. Sport Toto envers des tiers	-10'000	-0.0	-12'000	-0.1	-258'000	-1.7
Swiss Olympic, Confédération promotion relève	1'104'500	5.4	962'150	6.1	1'190'434	7.9
Swiss Olympic, Conféd. Prom. relève env. des tiers	-939'500	-4.6	-796'500	-5.0	-1'034'664	-6.9
Swiss Olympic, projets divers	30'000	0.1	36'000	0.2	15'360	0.1
Swiss Olympic, projets divers envers des tiers	-	-	-	-	-5'360	-0.0
Confédération, formation des cadres J + S	514'100	2.5	515'000	3.3	-	-
Aides financières Confédération art. 7 para. 2 KJFG	182'000	0.9	184'036	1.2	132'807	0.9
Aides financières Confédération art. 9 KJFG	-	-	-	-	5'200	0.0
Confédération/cantons, Subventions divers	120'460	0.6	24'600	0.2	569'604	3.8
Confédération/cantons, Subventions divers des tiers	-	-	-	-	-400'000	-2.7
Confédération, Cours J+S	333'350	1.6	314'860	2.0	240'793	1.6
Confédération, Cours J+S envers des tiers	-203'650	-1.0	-199'750	-1.3	-182'860	-1.2
Confédération, Camps J+S	134'060	0.7	253'040	1.6	202'325	1.3
Confédération, Camps J+S envers des tiers	-	-	-130'000	-0.8	-114'463	-0.8
Confédération, Indemnités coaches J+S	8'200	0.0	17'204	0.1	26'099	0.2
Confédération, esa Cotisations sport des adultes	63'500	0.3	65'850	0.4	46'000	0.3
Conf., esa Cot. sport des adultes env. des tiers	-14'000	-0.1	-14'750	-0.1	-7'000	-0.0
Conféd., mesures de stabilisation COVID-19 sport	4'323'650	21.3	-	-	9'011'445	59.7
Conféd., mesures de stabilisation COVID-19 tiers	-	-	-	-	-5'754'604	-38.1
2.3 Cotisations des membres	8'962'460	44.1	9'168'850	57.9	7'245'448	47.9
Cotisations des membres adultes travaillants	6'358'500	31.3	6'545'250	41.4	4'734'262	31.3
Cotisations des membres PluSport	5'650	0.0	5'000	0.0	4'182	0.0
Membres avec licence d'une autre féd. de sport	60'860	0.3	76'500	0.5	47'738	0.3
Cot. des membres jeunes jusqu'à 16 ans révolus	2'083'050	10.3	2'088'450	13.2	1'967'909	13.0
Contributions sport de performance	366'500	1.8	367'250	2.3	432'425	2.9
Cotisation du cadre	87'900	0.4	86'400	0.5	58'932	0.4
2.4 Recettes perçues des livraisons et prestations	3'958'727	19.5	3'439'162	21.7	2'230'125	14.8
Recettes publicitaires	1'840'927	9.1	1'413'512	8.9	1'075'445	7.1
Produits des manifestations	292'200	1.4	274'850	1.7	153'391	1.0
Recettes provenant de la form. continue	949'300	4.7	901'960	5.7	434'709	2.9
Produits d'exploitation divers	82'500	0.4	143'940	0.9	58'551	0.4
Diverses recettes	793'800	3.9	704'900	4.5	508'029	3.4

2.2 Contributions du secteur public

Le déclassement de la gymnastique rythmique de la position 3 à 4 se voit clairement, et pour la première fois, dans le budget 2023 sous les montants du Sport-Toto. A l'heure actuelle, cette perte n'a pas pu être compensée par d'autres fonds des pouvoirs publics. Les montants de Swiss Olympic dévolus à l'encouragement du sport sont à la hausse. L'augmentation est entièrement versée aux associations cantonales, respectivement aux CRP.

Les aides financières versées depuis 2022 pour la formation des cadres J+S s'appuient sur une convention du même nom passée avec l'OFSP. Ainsi, les responsables de la formation nouvellement engagés sont cofinancés, au moins partiellement, par un montant de 515'000 francs. Les surcoûts sont indiqués sous 2.8 Charges sectorielles sport de masse dans les dépenses du personnel de la gestion de branche.

Des aides financières supplémentaires en faveur des associations sont prévues afin de revitaliser le sport après la pandémie. La FSG n'a pas tardé à mener des réflexions sur les projets et mesures qui pourraient bénéficier de ces fonds. Ce montant de 4'323'650 francs se reflète dans le budget 2023 sous "Confédération, mesures de stabilisation Covid-19 sport". En outre, nous avons indiqué dans les dépenses la manière dont ces aides financières seraient utilisées. Il va de soi que ces mesures ont une affectation claire et qu'elles ne peuvent être réalisées que si les fonds de la Confédération sont effectivement versés, même dans une moindre mesure.

2.3 Cotisations des membres

Avec la suppression des restrictions en 2022, il a été très difficile de compenser la perte des effectifs et de gagner de nouveaux membres. L'année dernière, la FSG a perdu 40 sociétés. Chez les jeunes également, la perte est conséquente ; nous sommes encore à moins 5,8% des effectifs par rapport aux chiffres 2019. Nous tablons sur le fait qu'en 2023 nous aurons regagné 1% d'actifs et 4% de jeunes, ce qui signifie toutefois que la FSG se situe toujours à plus de 200'000 francs en dessous du budget de l'année précédente. On ne peut pas prendre comme comparaison les chiffres 2021 puisque les cotisations de membres ont été remboursées (pour cause d'interdiction de compétition) grâce aux mesures de stabilisation. La demande est faite d'approuver les cotisations de membres inchangées pour 2023:

Adultes actifs	CHF 45.—
Membres avec licence d'une autre fédération sportive	CHF 17.—
Membres PluSport (gm/gf; adultes et jeunes)	CHF 10.—
Jeunes jusqu'à 16 ans révolus	CHF 13.50
Adultes non actifs, donateurs et membres d'honneur non actifs	CHF —.—
Redevance du sport de performance (licence de sport d'élite)	CHF 165.—
Montant de cadre (sport d'élite et de la relève)	CHF 700.— / CHF 500.—

2.4 Recettes perçues des livraisons et prestations

Les **recettes publicitaires** s'élèvent à près de 400'000 francs au-dessus des recettes budgétées pour 2022. Un nouveau concept de sponsoring ainsi que la collaboration avec un partenaire dans le domaine des acquisitions influenceront positivement sur le développement. A l'heure actuelle, nous partons du principe qu'il sera possible de conclure les contrats de sponsoring nécessaires d'ici la fin 2022.

Le domaine des **Revenus tirés des manifestations** prévoit un montant d'organisation de 105'000 francs (3'500 participants x 30 francs) pour la délégation suisse à la Gymnastrada 2023 à Amsterdam.

Budget 2023**2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023**

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.5 Contributions et donations versées (2.6-2.8) charges de salaires inclus, sect. 2.6 - 2.8	12'973'655		10'078'962		8'398'064	
2.6 Charges sectorielles sport d'élite	3'676'834	100	3'496'290	100	3'589'773	100
CM / CE sport d'élite	259'880	7.1	284'780	8.1	440'259	12.3
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	70'000	1.9	76'000	2.2	133'840	3.7
Compétitions sport d'élite	156'250	4.2	149'750	4.3	99'471	2.9
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	11'000	0.3	16'000	0.5	5'543	0.2
Entraînement sport d'élite	224'000	6.1	210'550	6.0	104'214	2.9
Entraîneurs/techniciens sport d'élite	1'466'286	39.9	1'383'735	39.6	1'391'810	38.7
dont charges salariales (y compris charges sociales)	1'318'326	35.9	1'239'495	35.5	1'288'110	35.9
Gestion sectorielle sport d'élite	520'520	14.2	392'903	11.2	627'243	17.4
dont charges salariales (y compris charges sociales)	448'660	12.2	347'003	9.9	528'594	14.7
Médecine sportive sport d'élite	229'398	6.2	226'662	6.5	104'243	2.9
dont charges salariales (y compris charges sociales)	133'448	3.6	132'162	3.8	0	0.0
Projets sport d'élite	820'500	22.3	847'910	24.3	822'533	22.9
dont frais de voyage	67'000	1.8	82'100	2.3	80'477	2.2
dont hébergement/familles d'accueil	101'000	2.7	96'500	2.8	109'875	3.1
dont repas	86'000	2.3	85'800	2.5	79'337	2.2
dont frais de personnel (y compris charges sociales)	537'500	14.7	554'510	15.9	491'277	13.7
dont formation continue des athlètes	29'000	0.8	29'000	0.8	61'567	1.7

2.5 Contributions et donations versées - Explications des dépenses par branche

Les contributions et donations versées se répartissent en trois branches principales:

2.6 Charges sectorielles sport d'élite / 2.7 Charges sectorielles sport de performance de la relève / 2.8 Charges sectorielles sport de masse

Ces domaines indiquent les charges "sportives" directement imputables. De par leur description, il devrait être facile de comprendre la plupart des groupes. Par contre, le groupe "Gestion sectorielle" nécessite une explication: ce domaine comporte notamment des frais pour séances, entretiens, délégations et conférences ainsi que des frais de personnel pour l'administration et le secrétariat.

Les frais de personnel sont indiqués directement dans les branches 2.6 à 2.8.

2.6 Sport d'élite

La catégorie **Charges de personnel "Entraîneurs / Techniciens du sport d'élite"** prévoit un entraîneur pour les gymnastes rythmiques individuelles avec un temps de travail à 50%.

Les **Charges de personnel de la gestion des branches de sport d'élite** prévoit un 100% pour le desk de la mission olympique, 20% pour la direction du domaine de la gymnastique rythmique et 20% pour la direction du domaine du trampoline.

Dans les **Charges de personnel en médecine du sport de sport d'élite**, deux postes à 75% d'entraîneur de performance athlétique pour les gymnastes à l'artistique masculins et féminines de Macolin sont prévus à partir de 2022.

Dans les **Charges de personnel des projets de sport d'élite**, de nouveaux contrats ont été conclus avec les athlètes. Une légère augmentation est prévue dans le montant global.

Budget 2023**2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023**

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
Charges sectorielles sport de performance de la relève	2'391'486	100	2'367'339	100	2'241'011	100
2.7 Juniors CMJ/CEJ	83'600	3.5	91'710	3.9	94'013	4.2
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	2'000	0.1	7'900	0.3	1'100	0.0
Compétition espoir	134'750	5.6	100'250	4.2	113'740	5.1
Entraînement espoir	1'616'500	67.7	1'606'100	67.8	1'460'173	65.1
dont paiements aux centres de performance & régionaux	1'365'000	57.1	1'365'000	57.7	1'285'920	57.4
Entraîneurs/techniciens espoir	499'686	20.9	507'929	21.5	508'571	22.7
dont charges salariales (y compris charges sociales)	431'886	18.1	448'729	19.0	455'346	20.3
Gestion sectorielle espoir	20'300	0.8	22'400	0.9	11'995	0.5
Médecine sportive espoir	32'200	1.3	29'700	1.3	37'666	1.7
Projets jeunesse	4'450	0.2	9'250	0.4	14'853	0.7

Entraîneur/technicien de la relève

Il est prévu d'engager un entraîneur national M13 à 50% pour les artistiques masculins. A l'avenir, les incitations financières sous forme de primes de performance pour obtention de médailles et diplômes disparaîtront.

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.8 Charges sectorielles sport de masse	6'905'335	100	4'215'333	100	2'567'280	100
Compétitions	345'600	5.0	355'180	8.4	272'114	10.6
Formation	1'425'520	20.6	1'454'200	34.5	845'403	32.9
Cours de cadre	31'160	0.5	47'920	1.1	3'328	0.1
Cours central	75'450	1.1	79'860	1.9	15'372	0.6
Cours de moniteurs/-trices	85'478	1.2	84'798	2.0	166'988	6.5
Cours de perfectionnement	119'330	1.7	90'717	2.2	99'551	3.9
Cours de juge	388'390	5.6	398'660	9.5	184'031	7.2
Cours spécifiques	359'292	5.2	383'965	9.1	101'350	3.9
Camps jeunesse	366'420	5.3	368'280	8.7	274'783	10.7
Gestion sectorielle	2'110'523	30.6	2'020'753	48.0	1'195'922	46.6
Ventilation des charges de personnel (prestations sociales incl.)	1'884'713	27.3	1'801'558	42.7	1'066'662	41.5
Projets	3'023'692	43.8	385'200	9.1	253'841	9.9

Formation

Etant donné qu'en 2022 on s'attendait déjà à un effet de rattrapage dans la formation pour cause de Covid-19, pour 2023 nous pouvons nous appuyer sur le budget 2022. En effet, en 2022 également, tous les cours n'ont pas pu avoir lieu ou alors pas dans l'ampleur prévue à cause de la pandémie.

Gestion sectorielle

En 2023, il est prévu d'engager un.e responsable du projet artistique-gym aux agrès à 50%.

Projets

Comme indiqué dans les recettes sous Subventions des pouvoirs publics, des aides financières de l'OFSPPO et de Swiss Olympic sont prévues afin de revitaliser le sport suite à la pandémie. La direction a formulé des projets concrets qui correspondent à l'orientation connue actuellement. Il s'agit par exemple d'un projet visant à gagner des membres chez les plus âgés et du transfert des contenus et examens d'apprentissage numériques. Toutefois, ces projets ne verront le jour que si les aides financières de la Confédération se réalisent.

Budget 2023**2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023**

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.9 Charges de personnel dans les domaines admin.	3'209'851	100	3'303'368	100	3'150'661	100
Salaires	2'509'141	78.1	2'504'851	75.9	2'470'813	78.4
Honoraires & indemnités des tiers	78'800	2.5	217'800	6.6	130'080	4.1
Modification provision vacances et heures supplémentaires	-	-	1'000	0.0	39'400	1.3
Charges assurances sociales	394'040	12.3	409'287	12.4	375'353	11.9
Indemnités journalières	88'990	2.8	30'990	0.9	31'380	1.0
Autres frais de personnel	138'880	4.3	139'440	4.2	103'635	3.3
2.10 Dépenses en matériel	4'186'520	100	2'399'948	100	3'118'624	100
Frais de déplacement	252'790	6.0	184'450	7.7	121'324	3.9
Frais de représentation	71'900	1.7	81'520	3.4	48'607	1.6
Frais publicitaires	358'100	8.6	258'300	10.8	714'754	22.9
Charges promotionnelles / pour matériel de formation	26'000	0.6	42'700	1.8	23'461	0.8
Organe de l'association	510'000	12.2	476'000	19.7	481'252	15.4
Tenue	176'270	4.2	209'800	8.7	255'837	8.2
Charges immobilières et locatives	150'390	3.6	146'350	6.1	151'813	4.9
Charges administratives	179'950	4.3	285'765	11.9	266'184	8.5
Développement fédération, Frais juridiques et de conseil	670'950	16.0	85'800	3.6	215'183	6.9
Assurances de choses, taxes et cotisations	121'130	2.9	104'600	4.4	86'516	2.8
Licences et entretien	513'300	12.3	390'603	16.3	403'837	12.9
TED-Conseils et développements	1'109'220	26.5	71'760	3.0	269'247	8.6
Coûts d'entretien	26'620	0.6	35'800	1.5	30'647	1.0
Leasing / Loyer	19'900	0.5	26'500	1.1	49'962	1.6
2.11 Amortissements	678'850	100	502'768	100	496'319	100
Amortissements du matériel informatique TED	43'200	6.4	104'550	20.8	134'360	27.1
Amortissements du mobilier et de l'équipement	27'200	4.0	25'728	5.1	24'486	4.9
Am. des machines de bureau et des systèmes de com.	231'000	34.0	41'950	8.3	3'977	0.8
Amortissements des véhicules	2'000	0.3	7'000	1.4	1'920	0.4
Am. des appareils sportifs et accessoires	85'000	12.5	82'885	16.5	88'859	17.9
Amortissements des immeubles à usage commercial et de bureau	7'500	1.1	7'500	1.5	7'279	1.5
Am. des immobilisations incorporelles	282'950	41.7	233'155	46.4	235'438	47.4

2.9 Charges de personnel dans les domaines administratifs

Les charges de personnel des domaines administratifs englobent les salaires des divisions marketing, communication et sponsoring, finances et services ainsi que direction stratégique et opérationnelle, y compris le desk FSG et le domaine éthique et droit. Les salaires des "divisions gymniques techniques" de la mission olympique, de l'encouragement du sport et de la formation sont imputées directement aux branches du sport d'élite, du sport de performance de la relève et du sport de masse.

Le plan des effectifs pour le domaine administratif est prévu dans le même volume. Les indemnités versées aux bénévoles et aux personnes externes ont été transférées au management de la branche sport de masse. En lieu et place d'indemnités horaires pour les externes dans le domaine des cadres J+S, des engagements fixes à faible taux d'occupation ont été effectués.

2.10 Dépenses en matériel

Du côté des charges matérielles également, avec près d'1,8 million de francs les coûts supplémentaires sont en nette hausse par rapport au budget de l'année précédente. Cela s'explique aussi par les mesures de revitalisation prévues grâce à l'aide financière octroyée par la Confédération, soit les projets de développement de la fédération pour un montant d'environ 600'000 francs et les projets de numérisation d'environ 1,2 million de francs dans les catégories "Licences et entretien" et "TED - Conseils et développement".

Par ailleurs, cette branche est grevée en particulier par les frais de déplacement et de représentation pour la Gymnaestrada 2023 à Amsterdam - d'un montant de 36'000 francs - et le renchérissement attendu d'ici 2023.

Dans le domaine des assurances de biens, taxes et contributions, une convention globale a été conclue sur les droits d'auteur et les oeuvres musicales. Pendant la pandémie, les indemnités versées dans ce domaine ont fortement baissé suite à l'annulation des compétitions.

2.11 Amortissements

Le poste « Machines de bureau et systèmes de communication » indique clairement une augmentation due à l'amortissement de la plateforme des membres myFSG.

Les « Immobilisations incorporelles » contiennent les amortissements des deux programmes informatiques propres à la FSG, soit FSG-Contest et FSG-Admin. La mise en oeuvre de FSG-Contest 2.0 est comptabilisée dans le budget 2023 avec des coûts d'investissement de 500'000 francs (amortissement sur 7 ans).

Budget 2023**2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023**

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.12 Résultat financier	55'500	100	55'500	100	152'867	100
Charges financières	21'500		21'500		33'609	
Charges des titres (incl. perte de change)	16'500		16'500		24'891	
Intérêts bancaires et postaux (charges)	1'000		1'000		7'033	
Frais bancaires et postaux	4'000		4'000		1'685	
Produits financiers	77'000		77'000		186'476	
Produit des titres	77'000		77'000		186'451	
Intérêts des comptes bancaires et postaux (produit)	-		-		25	

En ce qui concerne le produit des titres, nous continuons à tabler sur un rendement moyen de 3,5% sur la fortune librement disponible de la FSG, qui est détenue dans un portefeuille de titres conformément aux Directives sur les placements de la FSG.

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.13 Résultat grandes manifestations / projets	-30'000	100	10'000	100	-6'190	100
Produit grandes manifestation / projets	6'720'000		1'950'000		1'389'895	
Produit commission FFG	170'000		40'000		15'976	
Produit commission Gymnaestrada	4'900'000		260'000		119'232	
Produit commission Gymotion	800'000		800'000		413'775	
Produit Swiss Cup Zurich	850'000		850'000		840'912	
Charges grandes manifestations / projets	6'750'000		1'940'000		1'396'085	
Charges commission FFG	170'000		40'000		15'976	
Charges commission Gymnaestrada	4'900'000		260'000		119'232	
Charges commission Gymotion	830'000		800'000		413'775	
Charges Swiss Cup Zurich	850'000		840'000		847'102	

2023 sera l'année de la Gymnaestrada, du Gymotion et de la Swiss Cup Zürich. Les charges de la FFG 2025 sont à chaque fois neutralisées dans la période de préparation. Quant au Gymotion, nous faisons preuve de prudence et tablons sur une perte de 30'000 francs en raison du report d'une année et d'autres facteurs d'incertitude.

Les phases de la planification financière de ces manifestations ne coïncident pas avec le processus budgétaire pour le budget global 2023 de la FSG. Par conséquent, selon la manifestation, des divergences entre le budget tel que présenté de la caisse centrale et les budgets des différentes commissions ne sont pas à exclure.

Budget 2023**2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2023**

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
Résultat hors exploitation et exceptionnel	6'700	100	4'000	100	-413'758	100
2.14 Résultat exceptionnel	-1'000		-1'000		-38	
Pertes sur débiteurs	-1'000		-1'000		-38	
2.15 Résultat hors exploitation	7'700		5'000		-413'720	
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-		-		-102'213	
Amortissements et corrections exceptionnelles de la valeur	-		-		-420'000	
Pertes extraordinaires de la cession d'immobilisation	-		-		-1'651	
Pertes sur débiteurs	-		-		-350	
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	-		-		91'624	
Remboursement TVA étrangère	7'700		5'000		6'554	
Bénéfice de la cession d'immobilisations	-		-		12'316	

En raison de la pratique de facturation des prestations entre la CAS et la FSG, aucune part de bénéfice n'a été budgétisée en faveur de la FSG, ce même si, grâce à de bons bilans financiers, la CAS a la plupart du temps été en mesure de verser une part de bénéfice à la FSG.

	Budget 2023	%	Budget 2022	%	Compte 2021	%
2.16 Résultat des fonds	4'000	100	9'000	100	4'055	100
Fonds halle de jubilé Macolin / H.H. Bächli	4'000		9'000		4'055	
Utilisation/dissolution des fonds H.H. Bächli	4'000		9'000		4'055	

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
Budget 2023

3. Comparaison brut et net du budget des divisions

Composition brut Divisions	Budget 2023		Budget 2022		Compte 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Direction stratégique	466'052	34'200	456'114	35'500		
Direction opérationnelle	1'672'640	637'350	990'254	70'800		
Division de la formation	6'585'812	5'405'660	3'160'595	1'859'325		
Divison de l'encouragement du sport	9'128'803	7'928'902	4'216'503	3'073'982		
Divison de la mission olympique	7'296'160	3'956'600	6'922'002	3'933'210		
Division marketing, communication et sponsoring	3'111'873	2'280'715	2'751'785	1'685'215		
Division des finances et services	1'342'866	8'668'460	1'413'973	8'869'400		
Total	29'604'206	28'911'887	19'911'226	19'527'432	0	0
Solde	-692'319		-383'794		0	

Composition net	Budget 2023		Budget 2022		Compte 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Direction stratégique	431'852		420'614		0	
Direction opérationnelle	1'035'290		919'454		0	
Division de la formation	1'180'152		1'301'270		0	
Divison de l'encouragement du sport	1'199'901		1'142'521		0	
Divison de la mission olympique	3'339'560		2'988'792		0	
Division marketing, communication et sponsoring	831'158		1'066'570		0	
Division des finances et services		7'325'594		7'455'427		0
Total	8'017'913	7'325'594	7'839'221	7'455'427	0	0
Solde	-692'319		-383'794		0	

Processus budgétaire

Les structures organisationnelles de la FSG ayant été modifiées en 2022, il n'est pas possible de procéder à une comparaison fiable avec les comptes annuels 2021 de l'ancienne structure